



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 15/01/2022

Alerte crues importantes - **Vigilance niveau orange**

15 janvier 2022 à 6h34

Un bulletin de vigilance crues de niveau Orange : risque de crues importantes a été émis par la cellule de veille hydrologique (CVH), sur les bassins suivants :

Rivière Saint Jean.

Ce niveau de vigilance indique un risque de crues génératrices de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes

Dans ces conditions, le préfet de La Réunion a mis en alerte les services de secours et les communes concernées.

CONSIGNES INDIVIDUELLES AUX POPULATIONS

(Consignes Orange ou Rouge du Bulletin de Vigilance)

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias par les autorités.
- Mettez-vous à l'abri. Limitez tout déplacement sauf si absolument nécessaire et conformez-vous à la signalisation routière et respectez en particulier, les déviations mises en place.
- Ne tentez jamais de franchir, à pied ou en voiture, les ravines et les rivières en crue ou qui peuvent l'être soudainement, ainsi que les radiers submergés.
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Dans les zones inondables, prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations. Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareils électriques, etc.)
- Faites attention à l'eau du robinet : ne pas oublier qu'elle peut rester impropre à la consommation au moins 48 h après l'arrêt des pluies.
- Dans tous les cas, si la situation de votre domicile l'exige (zone inondable, bordure de ravine...), préparez-vous à l'évacuation éventuelle de celui-ci.
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974